

Hydroélectricité

L'«OPEP des Alpes» garde la main sur son or bleu

Les élus des cantons alpins ont réussi un nouveau coup de force sur le montant des redevances hydrauliques avant le débat au National

Julien Wicky

Malmenés en matière d'aménagement du territoire, les cantons alpins ne lâchent pas une goutte en matière d'énergie hydraulique. Ceux qu'il convient de plus en plus de qualifier d'«OPEP des Alpes» ont encore obtenu une victoire, cette semaine, en Commission de l'aménagement du territoire du Conseil national. Pour son président, Roger Nordmann (PS/VD), «la montagne, le centre et la gauche ont fait pencher la balance».

Par une courte majorité de 12 voix contre 10 et deux abstentions, elle a maintenu le montant de la redevance hydraulique - cette taxe pour l'utilisation de l'eau que les barrages turbinent - à 110 francs par kilowattheure contre ceux qui voulaient l'abaisser à 80. Et ce jusqu'en 2024. Un pas de plus dans cette offensive qui avait déjà fait plier l'ex-conseiller fédérale Doris Leuthard en mai dernier (*lire encadré*). L'enjeu est colossal: on parle de 550 millions de francs par an pour les communes et cantons concernés. Le Valais (148 millions) et les Grisons (124 millions) se taillent la part du lion. Ils auraient pu perdre plusieurs dizaines de millions dans la bataille.

Cette forte mobilisation fait sourire le libéral-radical genevois Benoît Genecand. «Il y a une véritable asymétrie dans l'importance de l'enjeu. Les Valaisans, en

particulier, viennent en commission en ordre de bataille. Mais d'une certaine façon, je les comprends, ils défendent leur économie. Et en face, les lobbies peinent à mobiliser.»

Producteurs en colère

Du côté des producteurs d'électricité justement, qui subissent depuis plusieurs années des prix bas dans le secteur hydraulique, on peste contre cette décision. «Il est inacceptable que la redevance hydraulique représente aujourd'hui près d'un quart des coûts de revient», déclare Michael Frank, directeur de l'Association des entreprises électriques suisses (AES). Et de pointer du doigt des taxes excessives.

Un mot qui fait bondir dans les rangs valaisans de la commission. «Ce n'est pas une taxe ni une subvention, c'est un droit d'utiliser une matière première, et il y en a assez de passer pour des voleurs à chaque fois qu'on le revendique», dénonce Mathias Reynard (PS/VS). Il est rejoint par son collègue en commission Franz Ruppen

«Ce n'est ni une taxe ni une subvention, c'est un droit d'utiliser une matière première»



Mathias Reynard
Conseiller national (PS/VS)

(UDC/VS): «Les prix ont augmenté de 40% depuis 2016. Tout cela change très rapidement. Et lorsque la situation était bonne, les producteurs ne se sont pas battus pour nous verser davantage d'argent.»

La commission a également désavoué le Conseil des États en refusant d'exiger d'ores et déjà que le futur modèle de redevance hydraulique, après 2025, contienne une part fixe et une part variable. «S'opposer à cette flexibilisation, c'est se mettre des œillères. Ceux qui approuvent la Stratégie éner-

gétique ne peuvent ignorer la nécessité d'adapter la redevance hydraulique à la réalité économique», fulmine Michael Frank. Une position que l'AES n'a pas manqué de rappeler dans sa réponse à la consultation sur la loi sur l'approvisionnement en électricité, publiée jeudi. «La flexibilisation s'avère d'autant plus urgente dans l'éventualité d'une ouverture complète du marché.»

Transparence exigée

Pour Benoît Genecand, les cantons alpins pêchent par immobilisme. «Au lieu de refuser d'ouvrir ce dossier, ils pourraient, en manœuvrant bien, trouver un moyen d'y gagner.» Les Valaisans se défendent encore d'agir de la sorte et attendent plus qu'une vague proposition. «Que l'on fasse une réelle consultation sur les modèles possibles», martèle Franz Ruppen. «Nous ne sommes pas opposés à un système flexible, confirme Mathias Reynard, mais nous exigeons de la transparence, notamment de la part des entreprises productrices qui n'ont jamais voulu montrer l'origine de leurs bénéfices.»

Si cet aspect devrait trouver une majorité devant le plénum du Conseil national, la bataille s'annonce ardue pour le montant de la redevance. L'«OPEP des Alpes» devra notamment mobiliser ses soutiens, en particulier dans les rangs sceptiques de l'UDC et du PLR. Roger Nordmann estime que des concessions ont déjà été octroyées aux producteurs d'électricité dans la Stratégie énergétique 2050 et qu'il s'agit désormais de voir «qui est adepte du libre marché à tous crins ou de la solidarité fédérale, car si on retire ce droit aux cantons alpins, cela se reportera sur la péréquation financière».

Venezuela

Trump met la

Après avoir reconnu Juan Guaidó comme président ad interim, Washington n'écarte aucune option contre le régime de Caracas

Jean-Cosme Delaloye
New York

«Prête serment! Prête serment!» Dans la foule des manifestants, mercredi à Caracas, Rafael Fernandez, un avocat et journaliste indépendant de 28 ans, a entendu des voix s'élever autour de lui pour demander à Juan Guaidó, le jeune leader de l'opposition, de s'autoproclamer président par intérim du Venezuela. «Juan Guaidó était sur la scène près de moi», raconte Rafael Fernandez. «Au début, il semblait hésiter, jusqu'au moment où il a prêté serment. Cela a pris tout le monde par surprise.»

Pour Rafael Fernandez, un jeune homme qui a rédigé un ouvrage sur la mort violente de plusieurs manifestants opposés au président Nicolas Maduro ces dernières années, aucun doute: la décision de la Maison-Blanche de reconnaître Juan Guaidó, élu à la tête du parlement le 5 janvier dernier, a joué un rôle «déterminant».

Perte de légitimité

«Il était 13 h 50 environ quand Guaidó a pris la parole et a prêté serment sur la scène de la manifestation; moins d'une demi-heure plus tard, la Maison-Blanche le reconnaissait, poursuit-il. Nicolas Maduro a non seulement perdu toute légitimité l'année dernière à cause des irrégularités lors de l'élection présidentielle, mais il a aujourd'hui perdu son droit légal de diriger le pays, car il n'est plus reconnu par les États-Unis et de nombreux pays.»



Regroupés, jeudi, autour du ministre d'armées ont assuré le président Nicolas

La Maison-Blanche a multiplié les signes de soutien à Juan Guaidó mercredi et jeudi. Donald Trump a publié un communiqué reconnaissant le leader de l'opposition comme président par intérim du Venezuela et a enchaîné avec un tweet; un peu plus tard dans l'après-midi, il a indiqué que «toutes les options» étaient «sur la table» si le régime de Nicolas Maduro décidait de recourir à la force pour tenter de réprimer l'opposition.

John Bolton, le conseiller du président américain pour la sécu-

De quoi on parle?

La redevance hydraulique est fixée à 110 francs par kilowattheure produit. C'est un droit d'utilisation des matières premières que les producteurs d'électricité paient aux collectivités (cantons et communes) qui possèdent les ressources. En 2017, Doris Leuthard - tenant compte des prix à la baisse de l'hydroélectricité - avait proposé d'abaisser ce montant à 80 francs, suscitant un tollé dans les régions alpines. Sous la pression, le Conseil fédéral a fait machine arrière et propose de

garder inchangé le montant de la redevance jusqu'en 2024. Pour les années postérieures, le gouvernement a la mission de plancher sur un nouveau taux maximal. **La redevance pourrait également être flexible.** Autrement dit, une part minimale est acquise et une autre part dépendrait directement des prix. Mais cette idée, envisagée par le Conseil des États, est pour l'instant repoussée par la Commission du National. Le plénum doit se pencher sur la question lors de sa session de mars. **J.W.**

Pour ravir Genève, Savatan va devenir moins militaire

L'académie se réorganise: moins de sport et davantage de pratique sur le terrain

Une formation trop militariste et pas assez proche du terrain. C'étaient les principales critiques émises ces dernières années à l'encontre de l'Académie de police de Savatan, qui forme les futurs policiers vaudois, valaisans et genevois. Eh bien, ces critiques ont été entendues. Les gouvernements des trois cantons l'ont annoncé ce jeudi. La réforme, au fond, n'est pas une grande surprise. Genève avait mis les points sur les i après une période de test qui s'est conclue l'année dernière.

Premier changement: la formation mettra davantage l'accent sur l'activité judiciaire des policiers, leurs compétences psychologiques, leurs connaissances des lois et les cas pratiques sur le terrain. Le sport, l'endurance, les marches et les valeurs du policier verront diminuer leur nombre d'heures.

L'annonce réjouit le conseiller d'État genevois Pierre Maudet, à la tête du Département de la sécurité pendant encore une semaine. Chargé de la Police jusqu'à l'année dernière, il avait émis certaines réserves sur Savatan, alors que

Genève envoie une soixantaine d'aspirants par année.

«L'arrivée du partenaire genevois dans le ménage a passablement changé les équilibres, explique l'élue libéral-radical. Les conditions que nous avons émises allaient dans le sens des cantons de Vaud et du Valais, mais elles ont donné un coup d'accélérateur aux changements.» Le magistrat genevois ajoute: «Notre apport a été de proposer que tous les aspirants vaudois et valaisans fassent des stages en milieu urbain, car nous faisons appel à eux lors de grandes manifestations. Ils ont déjà été concrètement engagés dans des opérations sur territoire genevois, comme la venue du pape ou la finale de la Coupe de Suisse.»

Les trois gouvernements annoncent également qu'un audit sera mené par l'Inspection cantonale des finances valaisanne et le Contrôle cantonal des finances vaudois. Y aurait-il des soupçons de mauvaise gestion? Pas du tout, selon Pierre Maudet. «Nous voulons davantage de lisibilité financière, sur le coût par aspirant, les coûts fixes, les prestations à l'endroit d'entreprises privées, pour qu'ils soient répartis de manière juste entre les trois cantons et les communes vaudoises et valaisannes.» **Mathieu Signorell**

Assurance
Les caisses de chômage sont moins bien loties

Les caisses d'assurance chômage reçoivent désormais beaucoup moins d'argent de la Confédération. Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a en effet réduit les contributions à leurs frais de fonctionnement depuis le début de l'année. Il ne sera plus possible pour ces caisses de réaliser autant de bénéfices que par le passé. «La compensation forfaitaire pour les frais administratifs était jusqu'ici trop élevée», a indiqué le SECO. **ATS**

Fribourg
L'heure sup des commerces soumise au vote

Les Fribourgeois se prononceront une nouvelle fois sur l'ouverture des magasins jusqu'à 17 h le samedi (au lieu de 16 h actuellement) dans le canton. Le référendum lancé contre la décision du Grand Conseil prolongeant cet horaire a recueilli le nombre de signatures requis. Le collectif qui l'a mené réunit notamment les syndicats Unia et Syna, le PS, la Jeunesse socialiste fribourgeoise et le Centre Gauche-PCS. **ATS**

Val-de-Ruz (NE)
Fermeture d'une structure d'accueil non autorisée

Les autorités ont fait fermer jeudi matin une structure d'accueil de la petite enfance non autorisée chez un particulier. L'intervention s'est déroulée dans le calme. Six enfants en âge préscolaire étaient présents. Tous les parents concernés ont été avertis et sont venus chercher leur progéniture. Outre l'absence d'autorisation, une sécurité défectueuse à plusieurs égards a été constatée. **Réd.**

Cuisseur à riz dangereux

Rappel Coop rappelle un cuiseur à riz, le modèle Satrap Asia RK1, IL, en vente depuis le 1^{er} septembre 2017. L'appareil comporte un risque d'électrocution au niveau du boîtier, a indiqué jeudi le détaillant. **ATS**

Miss Suisse doit rendre sa couronne

Destitution La Miss Suisse en exercice a dû remettre son titre. Il est reproché à l'Argovienne Jastina Doreen Riederer, élue en mars 2018, d'avoir violé le contrat la liant à l'organisation qui gère le concours et ses partenaires. **ATS**

En France, la fracture numé

Le gouvernement a lancé cette semaine le «grand débat» sur internet. Or, et c'est un autre symbole des fractures, tout le monde n'y aura pas accès

C'est un symptôme de plus d'une France à plusieurs vitesses. Cette semaine, le gouvernement a étendu sur internet le grand débat national lancé pour répondre à la crise des «gilets jaunes». En marge des discussions qui se font depuis quelques jours dans les villes et les villages de l'Hexagone, les Français peuvent s'exprimer sur la plateforme «granddebat.fr». Or dans les faits, tous les Français sont encore loin d'être égaux devant cette opportunité.

En 2019, un tiers des communes françaises de moins de 1000 habitants, lesquelles représentent 75% des communes ou 15% de la population, n'a pas accès à un internet de qualité. Et quelque 541 communes (500 000 personnes) sont encore en zones dites «blanches», soit sans aucune connexion mobile pour téléphoner ou accéder à internet. Même les installations fixes y sont parfois défaillantes. Les communes qui se situent en zone grise bénéficient d'un débit si faible que toute démarche numérique reste très aléatoire ou très longue.

C'est le constat dressé la semaine dernière dans un rapport des services du Défenseur des droits, Jacques Toubon. Une réalité qui tranche avec la volonté affichée du pouvoir, à Paris, de dialoguer avec le peuple, lequel n'arrive même pas, en certains endroits, à effectuer des démarches administratives en ligne, faute d'une connexion de qualité.

Promesses à gogo

Jean-Luc Vallet, maire de Brenegues, une commune de 210 habitants dans le Lot, en sait quelque chose. Brenegues, sis au fond d'une vallée touristique, fait partie des 541 communes sans couverture mobile adéquate. La moitié des habitants en sont privés. Même le téléphone fixe y est défaillant, il a été d'ailleurs extrêmement compliqué de joindre le maire au bout du fil pour recueillir son témoignage: «Cela fait des années que l'on se bagarre à cause de ce problème, raconte le maire. Sous Sarkozy, en 2012, on nous avait promis la fin de la zone blanche dans les deux ans. En 2014, ce fut l'épisode Valls, qui s'était engagé pour fin 2016. Ensuite l'échéance est passée à 2018, et maintenant 2020 avec Macron. Les habitants s'impatientent, car cela entrave les activités économiques, cela pose des problèmes de sécurité, c'est un frein à l'attractivité de la